

Résolution du Parti socialiste fribourgeois : Fermeture de la brasserie Cardinal

1. Le PSF condamne la décision de Feldschlösschen, propriété du groupe danois Carlsberg, de fermer le site de la brasserie Cardinal à Fribourg. Il est scandaleux et inadmissible que Cardinal paye le prix fort pour la délocalisation d'une partie de la production de Feldschlösschen vers une filiale française du groupe Carlsberg.
2. La brasserie Cardinal et ses 75 employés sont frappés de plein fouet par des décisions économiques irresponsables prises par des CEO, qui placent le seul profit à court terme au cœur de leurs préoccupations. Le groupe Carlsberg tente de compenser ses erreurs stratégiques sur le marché mondial en déboulonnant un fleuron de l'économie cantonale, alors même que tout Fribourg s'était déjà mobilisé en 1996 pour manifester son attachement profond à l'entreprise et à la marque Cardinal. La multinationale danoise oublie également un peu vite que Feldschlösschen a bénéficié d'importants avantages accordés par les pouvoirs publics pour maintenir sa production dans le canton.
3. Depuis maintenant 15 ans, Feldschlösschen, puis Carlsberg, n'ont pas su ou pas voulu développer de stratégie économique qui puisse assurer la pérennité du brasseur Cardinal sur un marché en perpétuelle mouvance. En refusant toute évolution vers la fabrication de produits de qualité capables de lutter contre les spécialités étrangères et contre la baisse de la consommation de *lager*, Feldschlösschen et Carlsberg ont procédé sans état d'âme au démantèlement méthodique de la production sur le site de Fribourg.
4. Le PSF appelle ainsi les autorités locales et cantonales à mettre en œuvre toutes les actions utiles pour préserver les 75 emplois à Fribourg. De plus, le PSF demande au groupe Carlsberg de restituer gratuitement aux Fribourgeois l'entreprise Cardinal et notamment le terrain en plein centre de la ville de Fribourg. Ainsi, le site actuel de Cardinal et l'entier du terrain sur lequel il se trouve doivent être rendus aux collectivités publiques fribourgeoises sans contrepartie, en guise de restitution de son patrimoine. Cette action doit permettre à une pépinière d'entreprises de s'installer sur le site. Les installations brassicoles doivent être laissées à disposition pour un marché de niche permettant ainsi une nouvelle production de bière de qualité et locale.
5. Le PSF assure tous les employés de la brasserie Cardinal ainsi que leur famille, durement touchés par cette décision aussi brutale qu'inattendue, de son soutien total et solidaire. Le PSF soutiendra aussi fermement les syndicats dans leur négociation pour que des solutions acceptables soient trouvées pour chacun d'eux et attendra des syndicats des informations régulières.

Résolution adoptée le jeudi 2 septembre 2010 à l'Assemblée des membres à Morat